



## Communiqué

### **Cambriolage en flagrant délit dans la nuit du 30 au 31 mai 2025 : un individu interpellé à Lausanne**

**Dans la nuit du vendredi 30 au samedi 31 mai 2025, peu après 1h15, un cambriolage en cours chez une habitante de l'Avenue de la Gare à Lausanne a été signalé à la Centrale vaudoise de police. Grâce à une intervention rapide et coordonnée, un suspect a pu être interpellé sur place.**

Dans la nuit du vendredi 30 au samedi 31 mai 2025, peu après 1h15, la Centrale vaudoise de police a été alertée d'un cambriolage en cours chez une Lausannoise domiciliée à l'Avenue de la Gare. Aussitôt alertée, la police municipale de Lausanne a déployé un dispositif de sécurité pour boucler le périmètre. Lors de cette opération, un individu a été aperçu alors qu'il tentait de fuir par la fenêtre d'un appartement voisin. Il a été immédiatement appréhendé. Il s'agit d'un ressortissant algérien âgé de 22 ans.

Le suspect est également mis en cause pour une effraction constatée simultanément dans des bureaux situés à proximité. Le butin saisi se compose notamment de deux montres de luxe provenant d'un des appartements visités, ainsi que de onze ordinateurs portables dérobés dans les bureaux.

L'individu a été entendu par les enquêteurs de la police judiciaire de Lausanne avant d'être placé en détention à la demande du procureur en charge du dossier. Une enquête est en cours afin d'établir précisément les faits. Aucune autre information ne sera donnée en l'état par le Ministère public ou la police.

Cette intervention a mobilisé une quinzaine de policières et policiers de la police municipale de Lausanne, dont des membres de la brigade canine, de la brigade motocycliste ainsi que la police judiciaire.

#### **Prévention**

La police rappelle que des mesures simples peuvent contribuer à limiter les risques de cambriolage :

- Ne laissez pas d'objets de valeur visibles depuis l'extérieur ;
- Verrouillez systématiquement portes et fenêtres, même pour une courte absence ;
- Simulez une présence avec des minuteries ou des éclairages automatiques ;
- Ne cachez jamais vos clés à l'extérieur ;
- Informez un voisin de confiance lors de vos absences ;
- Videz régulièrement votre boîte à lettres ;
- Évitez d'annoncer vos absences sur les réseaux sociaux ;
- Appelez sans délai le 117 en cas de comportement suspect ou de cambriolage ;
- Demandez conseil auprès des services de police ou de professionnels de la sécurité.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site :

[www.skppsc.ch/fr/sujets/cambriolage](http://www.skppsc.ch/fr/sujets/cambriolage)

Le Corps de police

#### **Renseignements médias :**

- Samuel Nanchen, Chargé de communication, +41 21 315 33 66

Lausanne, le 4.06.2025